# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Justice

# Arrêté du 4 avril 2023 relatif à la composition de la formation spécialisée du comité social d'administration de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse

NOR: JUSF2308920A

La directrice de la protection judiciaire de la jeunesse,

Vu le Code Général de la Fonction Publique;

Vu le décret n°2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 modifié portant création des comités sociaux d'administration relevant du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 17 juin 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de dialogue social du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2022 relatif au mode de désignation des représentants du personnel aux instances de dialogue social relevant du ministère de la justice ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats des élections organisées du 1er au 8 décembre 2022 pour la composition du comité social d'administration institué auprès de la directrice de la protection judiciaire de la jeunesse.

### ARRETE:

#### Article 1er

Sont élues représentants du personnel au sein de la formation spécialisée du comité social d'administration de la protection judiciaire de la jeunesse les personnes suivantes :

Pour la Confédération générale du travail – Protection judiciaire de la jeunesse (CGT-PJJ) :

☐ Titulaires : Madame Aurélie GRIES

Monsieur Sébastien VILLANOVA

Monsieur Josselin VALDENAIRE

☐ Suppléants : Madame Aurélie POSADZKI

Madame Cécile ROUIBAH

Monsieur Jili BIET

Pour l'Union nationale des syn jeunesse (UNSA- SPJJ) :	dicats autonomes – Syndicat de la protection judiciaire de la
Titulaire:	Monsieur Ivan BATTUT
Suppléant :	Madame Béatrice BRIOUT
	ersonnels de l'éducation et du social – Protection judiciaire de ale unitaire (SNPES- PJJ/ FSU) :
Titulaires:	Monsieur Nouredine NEFRA Monsieur Vincent FRITSCH Madame Jacqueline FRANCISCO
Suppléants :	Monsieur Vito FORTUNATO Madame Nathalie JAMES Madame Marielle HAUCHECORNE
Pour Force Ouvrière Justice – Pro	otection judiciaire de la jeunesse (FO Justice PJJ) :
Titulaires:	Madame Asma GACEM Monsieur Jordaïne BENFIALA
☐ Suppléants :	Monsieur Abdel-Hamid HASNAOUI Monsieur Medjid MOUHOUB

# **Article 2**

Monsieur Frédéric GAUTIER

Monsieur Michel TISSIER-BEAUMONT

Pour la Confédération française démocratique du travail (CFDT Interco):

Les mandats des représentants mentionnés ci-dessus prennent effet à compter de la publication du présent arrêté.

## Article 3

La directrice de la protection judiciaire de la jeunesse est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 4 avril 2023

Titulaire:

\_ Suppléant :

La directrice de la protection judiciaire de la jeunesse

Caroline NISAND